

EXTRAIT du REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Frontignan

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ
LE 19 JUIN A 18 HEURES 30

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CETTE COMMUNE, REGULIEREMENT CONVOQUE LE 12 JUIN 2025, S'EST REUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, SALLE VOLTAIRE A FRONTIGNAN EN SESSION ORDINAIRE, SOUS LA PRESIDENCE DE MME CLAUDIE MINGUEZ, ADJOINTE AU MAIRE.

PRESENTS : Michel ARROUY (maire), Clémence MINGUEZ, Youcef EL AMRI, Valérie MAILLARD, Olivier LAURENT, Caroline SUNE, Georges MOUREAUX, Caroline SALA, Eric BRINGUIER, Jean-Louis MOLTO (adjoints) - Kelvine GOUVERNAYRE, Loïc LINARES, Frédéric ALOY, Fabien NEBOT, Chantal CARRION, Patrick BOURMOND, Isabel VILAVERDE-FIUZA, Jean-Louis BONNERIC, David JARDON, Yannie COQUERY, Jean-Louis PATRY, Béatrice BUJ, Georges FORNER, Gérard PRATO, Marie-France BRITTO, Gilles ARDINAT, Olivier RONGIER (conseillers municipaux).

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : Renée DURATON-PORTELLI (procuration à Jean-Louis BONNERIC), Nathalie GLAUDE (procuration à Olivier LAURENT), Max SAVY (procuration à Eric BRINGUIER), Sophie CWICK (procuration à Frédéric ALOY), Nancy SUBITANI (procuration à Chantal CARRION), Claude COMBES (procuration à Marie-France BRITTO), Laura ANDREOLETTI (procuration à Gilles ARDINAT), Patricia ANDRIEU (procuration Gérard PRATO).

OBJET : Citoyenneté : Attribution de subvention à deux associations.

N/REF : MA/PM/NT/SD/LS/FAA - N°2025-213.

M. Jean-Louis Bonneric rappelle que la ville fidèle à son engagement fort aux côtés du monde associatif a répondu favorablement aux demandes de soutien financier de nombreuses associations dans le cadre des subventions attribuées en 2025.

Lors de la séance du 6 février 2025, le conseil municipal a voté l'attribution de subventions à 106 associations pour un montant global de 508 150€

En complément de ce vote lors du conseil municipal du 6 février 2025, deux demandes supplémentaires qui s'inscrivent dans le cadre des demandes de subvention de projets associatifs sont proposées aujourd'hui :

- « **Encres Vives, Lire/Ecrire 34** » pour le projet de mise en place du « prix de poésie Nicole Drano-Stamberg » créé en hommage à Nicole Drano-Stamberg, poète et citoyenne de la Ville qui a activement contribué à faire vivre la poésie sur le territoire de Frontignan et du bassin de Thau avec l'association Humanisme et Culture. Cette subvention permettra également l'édition d'un recueil de poésie pour le lauréat de ce prix,
- « **Photo Muscat Frontignan** » pour le projet de l'exposition photographique « La Gardiole, terre brûlée, terre de résilience ». Cette exposition a pour objectif de mobiliser et sensibiliser la population, notamment les jeunes, aux conséquences des incendies et à la résilience de la nature. Des actions d'éducation à l'environnement, menées avec des associations partenaires (CPIE, LPO...) accompagneront la visite de l'exposition.

M. Jean-Louis Bonneric demande donc au conseil municipal :

- D'allouer la somme de 1 380,00€ à l'association « Encres Vives, Lire/Ecrire 34 » ;
- D'allouer la somme de 650,00€ à l'association « Photo Muscat Frontignan » ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
LE RAPPORTEUR ENTENDU,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **ALLOUE** la somme de 1 380,00€ à l'association « Encres Vives, Lire/Ecrire 34 » ;
- **ALLOUE** la somme de 650,00€ à l'association « Photo Muscat Frontignan » ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTES	
CONTRE	0
ABSTENTION	0
POUR	35

Pour extrait conforme, Frontignan
Les jour, mois et an que dessus



Michel Arrouy
Maire